



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

collectivités locales : pensions de réversion

Question écrite n° 30931

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations exprimées par les délégués de l'Association nationale des hospitaliers retraités en matière de pensions de réversion. Ces derniers souhaitent que le taux des pensions de réversion versées à leurs ayant droits soit fixé à 60 %, à l'instar de ce qui se passe dans certains régimes déficitaires. Il souhaiterait connaître le point de vue du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30931

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3399